

Participez à la surveillance du moustique tigre

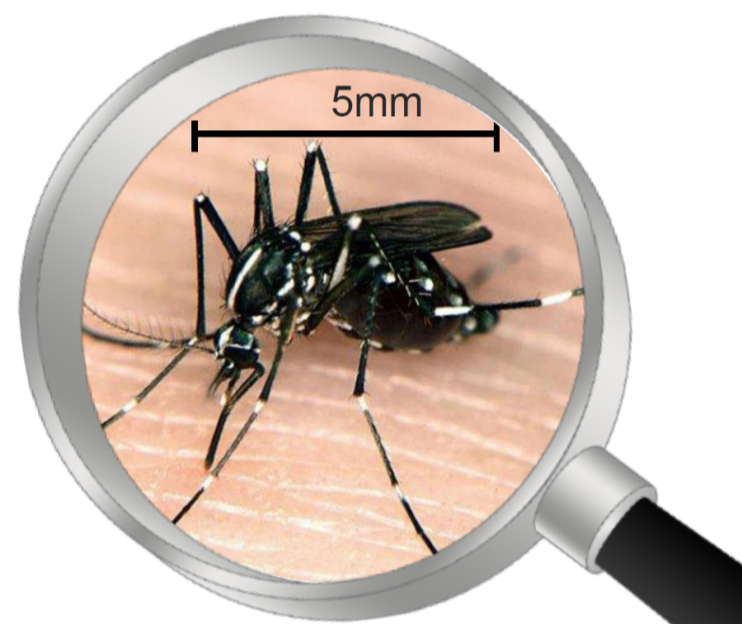
Il existe différentes espèces de moustiques dont le moustique «tigre». Originaire d'Asie du Sud-Est, son expansion mondiale est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Il fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.*

Le dispositif de surveillance mis en place en Aquitaine a permis de détecter son implantation en Gironde et dans le Lot-et-Garonne. Ce n'est pas le cas en Dordogne, mais le département est sous surveillance.

En prenant part à cette surveillance, vous pourrez nous aider à prendre les mesures pour limiter la prolifération du moustique.

Comment reconnaître le moustique tigre ?

- C'est un moustique : il a donc deux ailes, une paire d'antennes longues et une trompe dans le prolongement de la tête,
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il est très petit, environ 5mm,
- Il est source de nuisance et pique le jour. Sa piqûre est douloureuse.



Comment déclarer sa présence ?

Vous pouvez signaler la présence du moustique tigre :

- directement sur le site Internet de l'EID : <http://www.eidatlantique.eu>
- via l'application iMoustique
- ou en les contactant : contact@eidatlantique.eu ou au 05 46 88 12 34

Plus d'informations sur www.ars.aquitaine.sante.fr